

Plein gaz contre les gaz de schiste



Un extrait du film Gasland, qui dénonce les conditions d'exploitation des gaz de schiste aux Etats-Unis

Le gouvernement veut faire passer en urgence la proposition de loi contre l'exploitation des gaz de schiste

Y a-t-il eu un effet "Gasland"? Alors que le *docu choc* de Josh Fox est sorti en salle la semaine dernière, le Premier ministre aurait décidé, selon Les Echos, de faire passer en procédure d'urgence la proposition de loi de Christian Jacob (UMP) visant à interdire l'exploration et l'exploitation de gisement de gaz et huile de schiste sur le territoire français. Le texte pourrait alors être débattu le 10 mai.

Trois propositions de loi

Cette procédure permettrait à la proposition de loi UMP d'être examinée en premier, alors que deux autres textes avaient été présentés sur le sujet, d'abord par le Parti socialiste, puis par Jean-Louis Borloo, ex-ministre de l'Environnement. La proposition de loi socialiste devait être discutée le 12 mai.

Pollution de l'eau

Depuis que des permis d'exploration ont été délivrés dans le sud de la France et en région parisienne, les élus de ces territoires et les associations de protection de l'environnement ont fait monter la pression contre la technique d'extraction par fracturation hydraulique des roches qui pollue les nappes phréatiques. Plusieurs manifestations d'envergure se sont tenues, notamment au Larzac.

Un rapport d'étape vendredi

En février, François Fillon avait adopté un moratoire sur l'exploration des gaz de schiste, dans l'attente des conclusions d'une mission d'information sur les risques environnementaux en juin. Un rapport d'étape doit être présenté vendredi 15 avril.

"Grande réserve" de NKM

Vendredi dernier, la ministre de l'environnement, Nathalie Kosciusko-Morizet, interrogée par France Info, a rappelé sa "grande réserve" sur le sujet, tout en soulignant que les industriels qui ont obtenu les permis d'exploitation pourraient demander des indemnités en cas d'interdiction.

Des questions sur les permis

La veille, le député UMP de Lozère, Pierre Morel-à-L'Huissier, avait saisi la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs) pour obtenir des précisions sur les conditions d'attribution des permis d'exploration du gaz de schiste.